

ECOLE JULES FERRY DE HOULLE  
Procès verbal du conseil d'école du lundi 4 mars 2019

Membres présents

Représentants des parents d'élèves :

Mme Lambert L., Mme Descamps C., Mme Thulliez A., Mme Lhémmus N., Mme Lamouche H., Mme Cuegnet P., Mme Hellebois C

Représentants de la municipalité de Houille :

M. Dusautoir R., maire, M. Vieillard C., maire-adjoint, Mme Saint-Machin C., conseillère municipale, Mme Houssin T., maire-adjoint excusée

Représentants de la municipalité de Moule :

Excusés

DDEN : M. Blarel M., délégué départemental de l'Education Nationale

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Omer 2 Monsieur Jolivet F. ( excusé )

Les enseignants : Mme Hartmann A., Mme Lebrun A., Mme Cassez N., M. Gautherot D.

Représentants des parents d'élèves non présents excusés :

.Mme Smis E.,

Ordre du jour :

- Projet d'école : présentation des axes
- Les effectifs et organisation pédagogique possible pour septembre prochain
- Organisation de la porte ouverte de l'école
- P.P.M.S. : rappel du calendrier avec les exercices de sécurité
- Projets pédagogiques et mise en place du quart d'heure de lecture dans les classes
- Compte O.C.C.E. et actions
- Problème du stockage du matériel de sport

- **Projet d'école : présentation des axes**

- **Apprendre à apprendre** : acquérir des procédures, des méthodes, travailler l'attention, la mémorisation, la réflexion

- **Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève** : travailler dans tous les domaines des arts afin de permettre aux élèves de se constituer une culture riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire.

- **Associer les enseignants, les élèves, les parents et la municipalité autour de projets écocitoyens : le jardin à l'école, le tri des déchets et les économies d'énergies** : apporter aux élèves les connaissances et les méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.

- **Les effectifs et organisation pédagogique possible pour septembre prochain**

Année scolaire 2018-2019

Mme Hartmann :	TPS : 8	PS : 20	28 élèves
Mme Colin Mme Lebrun	MS : 21	GS : 14	35 élèves
Melle Cassez :	CP : 7	CE1 : 14	21 élèves
Mme George :	CE1 : 9	CE2 : 14	23 élèves
M. Gautherot :	CM1 : 16	CM2 : 13	29 élèves

Maternelles : 63 élèves  
Primaires : 73 élèves  
Soit 136 élèves scolarisés

Prévisions : PS : 15 MS : 20 GS : 21  
CP : 14 CE1 : 7 CE2 : 23 CM1 : 14 CM2 : 16

PS MS	15+12
MS GS	8+21
CP CE1	14+7
CE2	23
CM1 CM2	14+16

Maternelles : 56 élèves  
Primaires : 74 élèves  
Soit 130 élèves sans les TPS

L'année prochaine la scolarité sera obligatoire à 3 ans, il faudra donc inscrire tous les enfants dès cette limite d'âge.  
Les TPS seront inscrits selon des critères d'âge et de disponibilité de places.

- Organisation de la porte ouverte de l'école

Cela fait deux ans que nous organisons des portes ouvertes de l'école en accueillant les familles des villages de Houlle et de Moulle.  
Les parents d'élèves s'étaient associés à notre organisation en présentant toutes les activités qu'ils avaient menées tout au long de l'année.  
La question est de savoir si cette opération serait à reconduire dans le courant du mois de mars.

Après discussion entre parents et enseignants, il a été décidé de ne pas reconduire la porte ouverte du mois de mars, en effet nous avons eu très peu de fréquentation.

Il nous a semblé plus judicieux d'envoyer un courrier individualisé aux familles qui auront un enfant en âge d'être scolarisé sur les communes de Houlle et de Moulle.

- P.P.M.S. : rappel du calendrier et des exercices à venir

Prévoir ce mois de mars :

exercice incendie le jeudi 14 mars 2019 au matin

exercice risque technologique le mardi 19 mars au matin

exercice attentat intrusion courant mai

- Projets et actions pédagogiques et mise en place du quart d'heure lecture dans toutes les classes

**Le vendredi 7 décembre**, la classe de CM1-CM2 a bénéficié d'une animation sur le thème « risque inondation » à la Maison du Papier à Esquerdes présenté par le personnel de la Smage'Aa.

**Le lundi 10 décembre**, la classe de CM1-CM2 a interprété les chants appris en ce début d'année à l'occasion du goûter de Noël des Aînés à la salle polyvalente.

**Le jeudi 13 décembre**, le professeur d'orgue du C.R.D. de Saint-Omer Calais a présenté l'instrument et interprété quelques extraits musicaux à toutes les classes dans l'église de Houlle. Le facteur d'orgue, également présent a complété les explications sur l'instrument et sur son métier.

**Le lundi 17 décembre**, l'orchestre « Harmonia Sacra » s'est déplacé dans l'école et a présenté le groupe et les instruments qu'ils avaient amenés : clavecin, violoncelle et deux chanteuses.

Les musiciens ont interprété quelques morceaux de musique sacrée devant toutes les classes de l'école.

A la fin de la journée, les élèves sont allés inviter leurs parents à la sortie afin d'assister à un mini concert dans la salle de garderie. Les parents ont bien apprécié cet impromptu musical, l'orchestre « Harmonia sacra » voulait miser sur cet effet surprise.

**Le vendredi 21 décembre**, un après-midi convivial fut organisé en présence des parents dans la salle polyvalente. Au programme : chants de Noël, remise d'un livre et de friandise offert par l'A.P.E. et la municipalité

**Le vendredi 11 janvier**, intervention de monsieur Blarel et monsieur Hernu, maires honoraires, qui sont venus exposer l'histoire de la République, les valeurs de celle-ci, les fonctions du maire et le fonctionnement d'une commune.

**Le mardi 15 janvier** : restitution du projet musical aux parents de la classe de madame George de CE1-CE2 avec l'aide d'une intervenante d'assistante sociale du C.R.D. de Saint-Omer. Les élèves ont travaillé autour du conte « Alice au pays des merveilles » avec chants et musique exécutée par les élèves.

**Le vendredi 9 février**, après-midi carnaval pour les classes maternelles.

**Mise en place du quart d'heure de lecture dans toutes les classes élémentaires** : il s'agit d'organiser un temps quotidien, partagé collectivement, de lecture personnelle dans l'école. Seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires. Il s'agit de créer les conditions favorables à la lecture pour en susciter le désir et non d'imposer la lecture.

#### 6) Compte OCCE et actions

Solde au 4 mars 2019 : 5251,09 euros

Dépenses :

autocar : 172,50 objets décoration, ingrédients gâteau, calendriers :  
344,97

jeux et matériel : 125,15

Recettes : vente de calendriers 536 euros

Actions des parents : loto du 1er décembre ; spectacle offert par l'APE ;  
marché de Noël. Ces actions servent à financer le voyage à Paris qui aura  
lieu le jeudi 9 mai.

Questions diverses :

La municipalité a installé des serrures pour toutes les classes.

Nous avons constaté que deux systèmes anti-pinces doigts étaient cassés  
du côté des classes maternelles.

Les parents d'élèves ont investi dans du matériel de sport, mais il se pose  
un problème de stockage dans la salle polyvalente. On a constaté la  
disparition d'un sac contenant des raquettes de badminton.

Le matériel informatique (la valise avec les petits PC) qui date de 2009,  
montrent des signes de fatigue, les batteries ont maintenant une  
autonomie très limitée ce qui ne permet plus de travailler dans des  
conditions satisfaisantes.

Il en est de même pour les VPI, qui malgré un nettoyage en début  
d'année, ne sont plus opérationnels à 100% pour les classes de CP-CE1  
et de CE1-CE2.

Demande d'un coin nurserie pour les TPS-PS

Les parents ont évoqué un problème de cantine. Ils ne sont pas d'accord  
avec le système actuel et les menus tels qu'ils sont proposés.

Secrétaire de séance,  
Mme Hartmann A.  
D.

Le Directeur  
M. Gautherot